



LA FONDATION
Terrain d'innovations.

34 avenue Jean Jaurès
75019 Paris
fondation.msf.fr
Tél. : +33 (1) 40 21 27 27
donateur@fondationmsf.fr
contact@fondationmsf.fr

RAPPORT FINANCIER 2019

FONDATION MEDECINS SANS FRONTIERES

/ ANALYSE DU RESULTAT 2019

Au 31 décembre 2019, la Fondation MSF présente un déficit comptable de 66 K€.

<i>En K€</i>	RECETTES	DEPENSES	TOTAL
Activités Opérationnelles	2 745	2 745	0
Activité Immobilière	555	621	-66
TOTAL	3 299	3 366	-66

Dépenses et recettes des activités opérationnelles s'équilibrent. Le déficit provient uniquement de l'activité immobilière patrimoniale de la Fondation.

RESSOURCES

<i>En K€</i>	Activité Immobilière	Autres activités	TOTAL
Dons privés	0	2 577	2 577
Prestations de services	499	0	499
Autres produits exploitation	49	0	50
PRODUITS D'EXPLOITATION	548	2 577	3 125
PRODUITS FINANCIERS	0	11	11
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7	156	163
TOTAL	555	2 745	3 300

DEPENSES

<i>En K€</i>	Activité Immobilière	Autres activités	TOTAL
Achats et services extérieurs	19	1 260	1 280
Impôts, taxes et versements assimilés	49	68	117
Charges de personnel	0	1 197	1 197
Dotations amortis / prov.-exploitation	553	0	553
CHARGES D'EXPLOITATION	621	2 526	3 147
CHARGES FINANCIERES	0	1	1
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	218	219
TOTAL	621	2 745	3 366

/ ACTIVITE IMMOBILIERE 2019

Ressources

Les revenus provenant des loyers encadrés par les baux conclus avec l'Association MSF d'une part et MSF Logistique d'autre part sont stables par rapport à l'année 2018. Ils s'élèvent en 2019 à 499 K€ complétés par la refacturation à l'euro des impôts locaux pour 49 K€ et les reprises de subventions d'investissement accordées par les collectivités territoriales (Conseil Général, Conseil Régional, Ville, Communauté Urbaine) pour 7 K€.

Au total les produits immobiliers de l'année représentent 555 K€.

Dépenses

Les charges immobilières sont constituées des dotations aux amortissements pour 553 K€, des taxes et des assurances pour 68 K€. Comme chaque année, ces charges ne sont pas compensées par les produits immobiliers de l'année qui n'incluent pas les subventions reçues des sections du mouvement MSF en 2003 et 2012 pour financer les actifs aujourd'hui amortis. Ces subventions ont été mises en réserves à la date de leur versement.

Ainsi l'insuffisance de résultat qui découle du déséquilibre entre charges et produits immobiliers est compensée par les réserves immobilières de la Fondation et ne dégrade pas les fonds propres de la Fondation.

Les modalités de financement de l'activité immobilière ont été approuvées par le Conseil d'Administration de la Fondation. Celui-ci a pris la décision depuis le 1er Janvier 2016, que les ressources issues de la générosité du public ne financeraient ni les investissements liés à l'ensemble immobilier de Mérignac, ni le déficit qui résulterait de la gestion de cette activité.

/ ACTIVITES OPERATIONNELLES 2019

RESSOURCES				DEPENSES			
En K€	2 018	2 019	Variation	En K€	2 018	2 019	Variation
Dons privés	2 519	2 577	58	Achats et services extérieurs	1 005	1 260	255
Prestations de services	0	0	0	Impôts, taxes et versements assimilés	60	68	8
Autres produits exploitation	1	0	-1	Charges de personnel	1 212	1 197	-14
				Dotations amorts / prov.-exploitation	0	0	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 520	2 577	57	CHARGES D'EXPLOITATION	2 277	2 526	249
PRODUITS FINANCIERS	9	11	2	CHARGES FINANCIERES	2	1	-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	89	156	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	339	218	-120
TOTAL	2 618	2 745	127	TOTAL	2 618	2 745	127

Ressources

Les ressources de l'année 2019 correspondent à des dons collectés en 2019 pour 2 577 K€ (contre 2 519 K€ en 2018) et à l'utilisation de 156 K€ de fonds collectés en 2018 pour le projet spécifique ASTapp - programme en phase de développement pour lutter contre l'antibiorésistance.

En 2019, la Fondation a reçu de la Fondation Tides dans le cadre de la compétition « AI Global Impact Challenge » un prix d'un montant de 1,3 millions de dollars pour le développement d'ASTapp, application mobile gratuite d'aide au diagnostic de la résistance aux antibiotiques. La part de prix intégré aux ressources de l'année est de 334 K€ qui permettent à la Fondation de consolider sa collecte annuelle au même niveau que celui de 2018.

A cette contribution monétaire de la Fondation Tides, s'est ajoutée une contribution en nature équivalente à 6 collaborateurs mis à disposition pendant 6 mois par Google et valorisée à 1 052K€.

Dépenses

La Fondation a consacré en 2019 un total de 1 084 K€ aux projets qu'elle opère en direct et aux initiatives qu'elle soutient financièrement.

Par ordre décroissant d'utilisation des fonds, la Fondation a ainsi financé :

- Le projet Minilab de l'Association MSF pour 138 K€
- Le programme 3D : 228 K€
- Le programme ASTapp : 307 K€

- L'étude « Fièvre Jaune » menée par l'association Epicentre : 408 K€
- Le programme TDR : 3 K€

Par ailleurs, la Fondation a employé 841 K€ de ses fonds pour financer les activités humanitaires du CRASH et les bourses d'étude.

- **Le CRASH** a mobilisé 768 K€ contre 701 K€ en 2018 soit une hausse de 10 %. Les dépenses du Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires ont permis, notamment, de réaliser :
 - Les projets de formation suivants :
 - Un Master conjoint entre MSF, le HCRI (Humanitarian and Conflict Response Institute de Manchester) et la LSTM (Liverpool School of Tropical Medicine). Deux sessions « FOOT » de Formation Opérationnelles Orientée Terrain pour les coordinateurs des missions MSF
 - Les travaux de recherche et de publication dans les domaines suivants :
 - La poursuite d'un chantier de réflexion sur l'organisation collective du travail à MSF
 - Un travail de recherche sur la relation « patients – soignants » dans le cadre du programme MSF de chirurgie reconstructrice à l'hôpital d'Amman
 - L'organisation d'un colloque sur le thème des enquêtes de terrain conduites par les chercheurs, les humanitaires et les défenseurs des droits humains dans des contextes de violences extrêmes (Syrie, Rwanda, RDC)
 - La participation au montage d'une revue universitaire consacrée aux questions humanitaires, Journal of Humanitarian Affairs, avec l'Université de Manchester et l'ONG Save the Children.
 - Les travaux de conseil et support à l'Association MSF en appui aux projets centrés sur les populations migrantes et réfugiés, ou de manière ad hoc en soutien à divers sujets institutionnels ou contextes opérationnels (Yémen, Syrie, Ebola, etc.)
 - Les retours d'expérience, revues critiques et évaluations de l'équipe du RIDER (Réseau Interdisciplinaire Dédié à l'Evaluation et au Retour d'Expérience et le travail de capitalisation sur l'épidémie d'Ebola
- **Les bourses d'études** pour 133 K€ contre 140 K€ en 2018. Elles prennent en charge une partie des frais pédagogiques et des frais de vie de l'étudiant pendant ses études, sur décision de la commission d'attribution des bourses qui se réunit une fois par an. En 2019, 13 personnes ont bénéficié des bourses allouées par la Fondation MSF.

La recherche de fonds et le fonctionnement mobilisent en 2019 une part stable des emplois soit 541 K€.

- **La recherche de fonds**

En 2019, la Fondation a capitalisé sur ses efforts de collecte de 2018. Les opérations d'appel aux dons ont généré 264 K€ de dépenses contre 359 K€ en 2018. En 2019, la Fondation a investi 10,3 euros pour collecter 100 euros comme en 2018.

- **Le fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 277 K€ contre 259 K€ en 2018 et représentent une part stable de 8,8% des emplois de l'année.

/ COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2019 (CER)

L'affectation des ressources de la Fondation au financement de ses emplois est régie par le principe selon lequel l'ensemble des ressources a vocation à financer l'ensemble des emplois et désinvestissements.

Néanmoins, certaines ressources financent prioritairement certains emplois conformément aux quatre critères d'affectation suivants :

- Dans le respect de la volonté des donateurs, les ressources affectées sont intégralement allouées aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une thématique particulière).
- Chaque activité génératrice de ressources est financée par les ressources qu'elle génère, sauf affectation contraire par un tiers. Les ressources tirées du patrimoine immobilier sont, dans cette optique, affectées prioritairement au financement de la gestion de ce patrimoine et aux investissements afférents.
- Les ressources issues de la générosité publique sont utilisées en priorité pour financer les activités liées aux missions sociales de manière générale et les subventions accordées à d'autres organismes en particulier. A compter du 1er janvier 2016, les ressources issues de la générosité ne financent ni les investissements liés à l'ensemble immobilier de Mérignac ni le déficit qui résulterait de la gestion de cette activité.
- Les ressources issues de la générosité publique sont utilisées en deuxième ordre de priorité pour le financement des investissements (hors immobilier de Mérignac), puis pour le financement des frais de fonctionnement et recherche de fonds.

La Fondation a utilisé l'intégralité des dons non affectés qu'elle a reçus de la générosité du public sur l'année. Elle dispose ainsi au 31 décembre 2019 d'une réserve stable de générosité publique non affectée et non utilisée de 1 249 K€.

La Fondation a utilisé en 2019 un total de 2 032 K€ de générosité publique dont 73 % pour financer des emplois de missions sociales.

Dans le détail, les fonds de générosité publique ont financé la contribution de la Fondation aux projets d'autres associations dont l'Association MSF (545 K€), les activités du Centre de Recherche sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (755 K€), un quart des dépenses liées au projet 3D (54 K€) financé pour les trois quarts par du mécénat d'entreprises, les bourses d'étude et de recherche octroyées par la

Fondation (133 K€), les coûts du projet TDR (3 k€), les emplois de recherche de fonds (264 K€), et les frais de fonctionnement (277 K€).

Notons qu'en sus de ses réserves de générosité publique disponibles pour l'ensemble de ses actions, la Fondation dispose de 401 K€ de fonds dédiés au financement à venir :

- du projet 3D (117 K€),
- du projet ASTapp (27K€),
- de la Fondation Innovators For Humanitarian Action - FIFHA (256 K€).

/ LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	2019	2018	PASSIF	2019	2018
Actif Immobilisé net	13 673	12 129	<i>Dotation initiale & statutaire</i>	854	854
			<i>Réserves disponibles</i>	1 659	1 498
			<i>Réserves et sub d'investissement</i>	5 988	6 249
			<i>Résultat</i>	-66	-94
Créances	1 004	166	Fonds propres	8 435	8 508
			Fonds dédiés	401	339
VMP/Livret	3 379	3 009			
			Avances MSF	6 000	6 000
Disponibilités	1 058	1 322	Dettes	4 278	1 779
Total	19 114	16 626	Total	19 114	16 626

L'actif (utilisation des fonds)

L'actif immobilisé s'élève à 13 673 K€ nets d'amortissements. Il s'agit d'actifs immobiliers composés de terrains pour 3 349 K€ et de constructions et d'agencement pour 10 324 K€. Ces actifs regroupent notamment les entrepôts, ateliers et bureaux de MSF Logistique à Mérignac. Leur diminution de 553 K€ correspondant aux amortissements de l'exercice a été compensée par la mise en œuvre de nouveaux projets d'aménagement pour 2 094 K€. Projets financés pour partie par l'Association MSF et pour partie par l'Association MSF Logistique (voir également Passif exigible).

Les actifs circulants hors trésorerie s'élèvent à 1 004 K€. Ils sont principalement composés de la créance de 864 K€ sur la Fondation Tides pour le financement du projet ASTapp.

Le passif (origine des fonds)

Les fonds propres de la Fondation représentent 8 435 K€ à la fin de l'année 2019. Ils comprennent, les dotations initiale et statutaire pour 854 K€, les réserves et subventions d'investissement pour 5 988 K€, les réserves disponibles après affectation du résultat pour 1 659 K€ dont 1 249 K€ provenant de la générosité du public. Ces 1 659 K€ représentent un peu plus d'un semestre d'activité.

La dotation initiale d'un montant de 806 K€ se ventile à l'actif sur les comptes immobilisations corporelles et valeurs mobilières de placement. La dotation statutaire, prévue à l'article 13 des statuts de la Fondation s'élève à 47 K€ au 31 décembre 2019.

Les réserves et subventions d'investissement incluent 4 275 K€ de fonds privés reçus des sections américaine, suisse et espagnole de Médecins Sans Frontières pour les agrandissements successifs du site de MSF Logistique ainsi que 1 712 K€ de subventions attribuées par des organismes publics. Elles ont comme contrepartie des immobilisations corporelles.

Le passif exigible totalise 10 278 K€. Il est composé d'avances reçues et de dettes envers le groupe MSF (9 117 K€), de dettes fournisseurs (56 K€), de dettes sociales et fiscales (241 K€) et du produit constaté d'avance sur la Fondation Tides (864 K€).

Les emprunts et dettes assimilés d'un montant de 6 000 K€ correspondent au financement octroyé par l'Association MSF pour l'extension de la plateforme logistique de MSF exploitée par MSF Logistique.

Les dettes envers le groupe MSF incluent notamment 407 K€ correspondant aux financements à verser à l'Association Epicentre pour son étude visant à prouver l'efficacité du fractionnement du vaccin contre la fièvre jaune, 2 400 K€ d'avances de trésorerie reçues de l'Association MSF pour financer les travaux en cours sur le site de Mérignac dont 216 K€ pour le compte de l'Association MSF Logistique.

La trésorerie de fin d'année

La trésorerie, y compris les placements financiers et dons à recevoir, s'élève au 31 décembre 2019 à 4 437 k€.

Conclusion

Le budget de l'année 2019 avait été construit au lendemain de l'amendement des dispositifs de la loi TEPA qui contribuait positivement à l'essor de la philanthropie. Cette réforme fiscale laissant présager un net ralentissement de la croissance des dons aux fondations observée depuis 2013, nous avait conduits à planifier pour 2019 des ressources annuelles d'un montant stable de 2,5 millions d'euros. Nous faisons aujourd'hui le bilan d'une collecte qui, consolidée par le prix octroyé au projet ASTapp, est en ligne avec l'objectif que nous nous étions fixés. En 2020, nous redoublerons d'énergie pour promouvoir et rendre encore plus visible les projets innovants de la Fondation qui apportent des solutions concrètes aux difficultés opérationnelles identifiées par les équipes de terrain et améliorent significativement les capacités de diagnostic et de prise en charge des patients. De même soutenir les projets de l'Association MSF restera au cœur de la stratégie de la Fondation pour contribuer à accroître l'efficacité de la médecine humanitaire.

La Fondation poursuivra ainsi le développement des projets en cours et cherchera les moyens de porter d'autres innovations pour continuer à changer la donne sur les terrains d'intervention à chaque fois que possible. Pour ce faire, nous aurons besoin de l'indéfectible soutien de nos donateurs que nous remercions chaleureusement pour leur engagement à nos côtés et leur contribution à nos actions.

Trésorière
Stéphanie Brochot